telepac

Notice de présentation

Télédéclaration du dossier PAC 2021

Outils de navigation et de manipulation du registre parcellaire graphique (RPG)

Table des matières

Introdu	ıction	3
Présen	tation du RPG	4
1. La	zone graphique représentant la carte ou la photo	4
2. La	liste des éléments de votre RPG et les alertes graphiques	6
3. Le	bloc « Couches »	7
4. Les	s outils d'affichage et de navigation dans le RPG	8
5. Le	es outils de mise à jour du RPG	10
1.	Description de l'outil « Snapper »	11
2.		12
3.		
4.	Description des outils pour les SNA	20
5.	Description des outils pour les ZDH	25

Introduction

Cette notice de présentation telepac décrit les outils de navigation et de manipulation des objets graphiques (îlots, parcelles, surfaces non agricoles – SNA – et zones de densité homogènes - ZDH) dans le registre parcellaire graphique (RPG) de votre exploitation pour la campagne 2021. Cette notice complète la notice relative à la description des étapes de la télédéclaration du RPG.

Présentation du RPG

L'écran « **REGISTRE PARCELLAIRE** » permet de déclarer, en les actualisant, les îlots, les parcelles, les surfaces non agricoles (SNA) et les zones de densité homogène d'éléments non admissibles (ZDH) de votre exploitation, tels qu'ils se présentent sur le terrain en 2021. L'écran se compose de cinq zones :



- 1 la zone graphique représentant la photo aérienne (ou la carte topographique), avec les îlots et les parcelles de votre exploitation ;
- 2 les tableaux listant vos îlots, vos parcelles, vos SNA et vos ZDH, ainsi que les alertes qui signalent des incohérences éventuelles dans votre RPG ;
- 3 les couches graphiques d'informations qui peuvent être affichées ou masquées sur la photographie aérienne ;
- 4 les outils de navigation dans le RPG;
- **5** les outils de modification du RPG.

Chacune de ces zones est décrite dans les paragraphes suivants.

Des info-bulles vous précisent l'utilisation de certains de ces éléments. Ces infos-bulles apparaissent lorsque l'on place le pointeur de la souris sur l'élément dont on veut connaître la fonction (sans cliquer).

1. La zone graphique représentant la carte ou la photo



La partie centrale de l'écran est occupée par la zone qui représente la photo aérienne (ou la carte topographique).

Au départ, quand vous arrivez dans le RPG, cet écran se présente différemment selon que vous aviez ou non déposé un dossier PAC en 2020 :

- si vous avez déposé un dossier PAC en 2020, la vue graphique qui apparaît initialement présente les îlots, les parcelles, les SNA et ZDH que vous avez déclarés dans votre dossier PAC 2020, et qui ont pu être rectifiés par la DDT(M)/DAAF en cas d'anomalie constatée dans le cadre de l'instruction de votre dossier ou lors d'un contrôle réalisé sur votre exploitation. Les îlots, SNA et ZDH dont par ailleurs l'objet d'une mise à jour par l'administration en cas de renouvellement de orthophoto (ajustement si nécessaire à la nouvelle situation visible sur l'orthophoto);
- si vous n'avez pas déclaré de dossier PAC en 2020, la vue graphique qui apparaît initialement ne comporte que la photographie aérienne et elle est centrée sur la commune du siège de votre exploitation.

Le fond de carte varie en fonction de l'échelle d'affichage :

- un fond blanc avec les limites des départements pour l'échelle 1/1 000 000 eme,
- un fond blanc avec les limites des communes et des départements pour l'échelle 1/500 000 ème,
- la photo aérienne pour les échelles à partir du 1/250 000 eme.

La carte IGN peut également être affichée pour les échelles 1/10 000ème, 1/15 000ème et 1/20 000ème. L'échelle d'affichage exacte apparaît en bas à gauche de la zone graphique.

En cours de télédéclaration :

- les îlots de l'exploitation sont représentés par des polygones semi-transparents de couleur rouge, au milieu desquels apparaît le numéro de l'îlot. Un îlot passe en couleur jaune lorsqu'il est sélectionné ;
- les îlots de référence, c'est-à-dire l'ensemble des îlots connus tels qu'ils existaient au moment de l'ouverture de la télédéclaration, figurent en bleu clair ;
- les parcelles de l'exploitation sont représentées par des polygones semi-transparents de couleur verte. Une parcelle passe en couleur marron lorsqu'elle est sélectionnée ;
- les SNA sont représentées par des polygones semi-transparents de couleur bleue. Une SNA passe en couleur rouge lorsqu'elle est sélectionnée ;
- les ZDH sont représentées par des polygones semi-transparents de couleur blanche. Une ZDH passe en couleur rouge lorsqu'elle est sélectionnée.

Comment se déplacer dans la fenêtre graphique ? Comment sélectionner un îlot, une parcelle, une SNA ou une ZDH ?

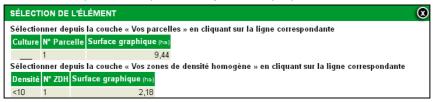
Sur la zone graphique, **le curseur de la souris** est représenté par une flèche blanche ou, si vous vous positionnez sur un de vos îlots, une de vos parcelles, une SNA ou une ZDH, par une main signifiant qu'un clic permet de sélectionner l'objet concerné.

Pour vous déplacer dans la zone graphique sans changer son échelle, il convient de cliquer dans la zone graphique sans relâcher le bouton (le curseur de la souris prend alors ou garde la forme d'une main), puis de déplacer le curseur en maintenant le bouton de la souris enfoncé pour faire glisser l'image géographique.

Pour sélectionner un îlot, une parcelle culturale, une SNA ou une ZDH, vous pouvez cliquer directement dans la zone graphique à l'intérieur du dessin de l'objet à sélectionner ; celui-ci change alors de couleur (jaune pour les îlots, marron pour les parcelles, rouge pour les SNA et les ZDH).

Si un autre dessin masque l'élément à sélectionner, il peut être nécessaire de décocher la couche d'information correspondante (cf. zone 3 de l'écran décrite plus loin).

De même si plusieurs dessins sont superposés, une fenêtre s'ouvre lorsque vous cliquez sur la vue graphique, et vous êtes invité à préciser lequel des objets en superposition vous souhaitez sélectionner :



Dans cette fenêtre, cliquez sur l'objet que vous souhaitez sélectionner.

Vous pouvez aussi sélectionner un îlot, une parcelle, une SNA ou une ZDH en cliquant directement sur la ligne correspondant à cet objet dans la liste située à gauche de l'écran (cf. zone 2 de l'écran décrite ciaprès). L'objet sélectionné s'affiche alors à une échelle appropriée au centre de la zone graphique.

2. La liste des éléments de votre RPG et les alertes graphiques



Sur la gauche de l'écran, figurent 5 listes qui récapitulent tous les éléments de votre RPG, ainsi que les anomalies ou incohérences éventuelles qui peuvent être relevées :

- liste de vos îlots,
- liste de vos parcelles,
- liste des SNA présentes sur vos îlots,
- liste des ZDH présentes sur vos îlots,
- liste des anomalies ou incohérences constatées dans votre RPG.

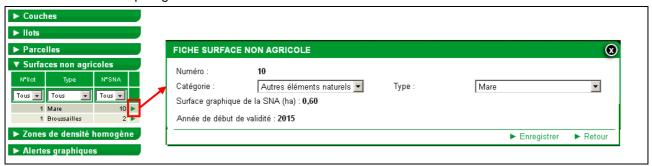
Chacune de ces listes peut être affichée en cliquant sur le bouton situé à gauche de l'intitulé de la liste.

Lorsque la rubrique est ainsi "déroulée", le bouton devient ✓. Le cas échéant, un ascenseur situé sur la droite du tableau permet d'afficher la suite de la liste. Il est possible de replier le contenu de la liste en cliquant sur le bouton ✓.

Listes « Ilots », « Parcelles », « Surfaces non agricoles » et « Zones de densité homogène »

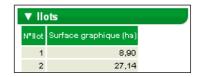
Ces listes vous permettent :

- de sélectionner un élément en cliquant sur la ligne correspondante. La zone graphique est alors centrée sur l'élément sélectionné;
- de consulter et modifier les caractéristiques de cet élément en cliquant sur le bouton vulue qui se trouve au bout de chaque ligne.



Les informations affichées dans les listes sont les suivantes :

- pour un îlot :
 - le numéro de l'îlot
 - sa surface graphique (en ha avec 2 décimales);
- pour une parcelle :
 - le numéro de l'îlot auquel la parcelle est rattachée
 - le numéro de la parcelle au sein de l'îlot
 - la surface graphique de la parcelle (en ha avec 2 décimales)
 - la culture principale déclarée sur cette parcelle ;
- pour une SNA :
 - le numéro de l'îlot dans lequel se trouve la SNA
 - le type de la SNA
 - le numéro de la SNA dans votre dossier ;
- pour une ZDH :
 - le numéro de l'îlot dans lequel se trouve la ZDH
 - la densité de petites SNA non admissibles de la ZDH
 - le numéro de la ZDH dans votre dossier.





Tous 🔻 Tous



0047...

Les listes « Surfaces non agricoles » et « Zones de densité homogène » proposent des critères de filtre pour faciliter la recherche d'un élément. Par exemple, il est possible de restreindre la liste « Surfaces non agricoles » aux SNA présentes sur un îlot donné, ou aux SNA appartenant à un type donné (tous les bosquets, ou toutes les haies, etc.). Pour cela, vous disposez d'un outil de filtre accessible en cliquant sur Tous puis en sélectionnant le numéro d'îlot, le numéro de SNA ou le type de SNA dans la fenêtre qui s'affiche alors :



Pour défiltrer, il conviendra de resélectionner le choix « Tous » dans la fenêtre.

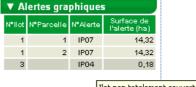
Liste « Alertes graphiques »

Le tableau « Alertes graphiques » liste les anomalies ou incohérences qui apparaissent dans votre RPG. Il peut s'agir :

- d'anomalies constatées dans vos dessins (par exemple des îlots ou des parcelles qui se chevauchent) ;
- d'informations manquantes ou à vérifier (par exemple un nombre d'arbres à renseigner pour un alignement d'arbres) :
- de dessins manquants ou incomplets (par exemple un îlot non couvert intégralement par des parcelles, ou une parcelle déclarée en pâturage permanent et non couverte par une ZDH).

Les alertes sont identifiées par un code. Il est possible d'afficher le libellé d'une alerte en amenant simplement le curseur de la souris sur la ligne correspondant à cette alerte.

Par ailleurs, le fait de cliquer sur une ligne du tableau permet de centrer la zone graphique sur la zone à l'origine de l'alerte.



Ilot non totalement couvert par des parcelles

La liste des alertes graphiques qui peuvent être positionnées et leurs modalités de traitement sont décrites dans la notice générale relative à la télédéclaration de l'étape RPG.

3. Le bloc « Couches »



Les différentes couches graphiques d'information qui peuvent être affichées sur la photographie aérienne figurent dans le bloc « Couches » qui se trouve sur le haut de la partie gauche de l'écran.

La liste des couches graphiques disponibles peut être parcourue au moyen d'un ascenseur vertical. Il convient de cocher une couche pour la faire apparaître dans la zone graphique. Inversement, il convient de la décocher pour la faire disparaître (ce qui peut s'avérer nécessaire lorsque l'écran est surchargé).



Les principales couches d'information disponibles sont les suivantes :

- le contour de vos parcelles ;
- si vous êtes concerné, le dessin de vos éléments engagés dans une MAEC linéaire ou ponctuelle ;
- les SNA présentes sur vos îlots ;
- les ZDH présentes sur vos îlots ;

- les SNA et ZDH que vous avez supprimées au cours de votre télédéclaration (vous pouvez récupérer leurs dessins si vous les avez supprimées par erreur) ;
- le contour des îlots de référence (îlots existant en 2020 déclarés par les autres exploitants ou par vous-même, validés par l'administration et éventuellement mis à jour en cas de renouvellement de l'orthophoto); l'affichage de cette couche permet notamment:
 - de visualiser les éventuels chevauchements de vos îlots avec des îlots de référence susceptibles d'être déclarés par des voisins,
 - de récupérer le dessin d'un îlot de référence dont vous auriez repris l'exploitation et que souhaiteriez donc intégrer à votre déclaration;
 - de récupérer vos propres îlots 2020 que vous auriez supprimés par erreur.
- la couche des « Couverts 2020 » : il s'agit des différents types de couverts herbacés, les couverts peuvent être :
 - une « prairie permanente ou jachère de plus de 5 ans » (PP)
 - une « prairie temporaire ou jachère de 5 ans » (PT 5 ans)
 - une « prairie temporaire ou jachère de 4 ans » (PT 4 ans)
 - une « prairie temporaire ou jachère de moins de 4 ans » (PT < 4 ans)
 - une « surface en herbe ou en jachère d'âge indéterminé » (HERB_INDET)
 - une « jachère de 6 ans et plus déclarée comme SIE » (J6S)
 - une « autres cultures » (AU)
 - un couvert « indéterminé » (INDET)
 - en régions Hauts-de-France et Normandie uniquement, une « prairie de compensation à maintenir » (PP_COMP)
 - en régions Hauts-de-France et Normandie uniquement, une « prairie permanente à réimplanter » (PP REIMPL)

Les différents types de couverts sont représentés selon deux teintes de couleurs : une teinte pour les couverts PT 5 ans, PT 4 ans, PP_COMP et PP_REIMPL (couverts devant faire l'objet d'une attention particulière) et une teinte plus neutre pour les autres couverts.

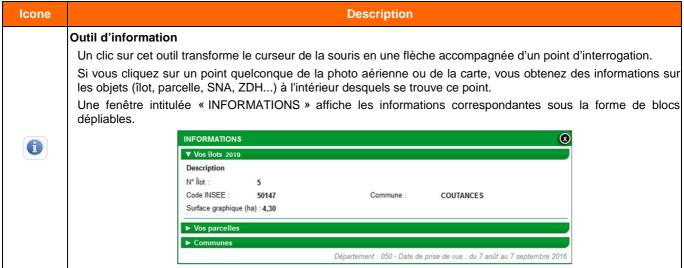
- la couche des « haies, mares et bosquets BCAE 7 » : il s'agit des éléments de type « haie », « mare » et « bosquet » soumis au respect de la BCAE 7 ;
- la couche des « Cours d'eau BCAE1 » : il s'agit de tous les cours d'eau soumis au respect de la BCAE1. Attention, cette couche n'est disponible que pour certains départements dont la liste est affichée lorsque la couche est sélectionnée.

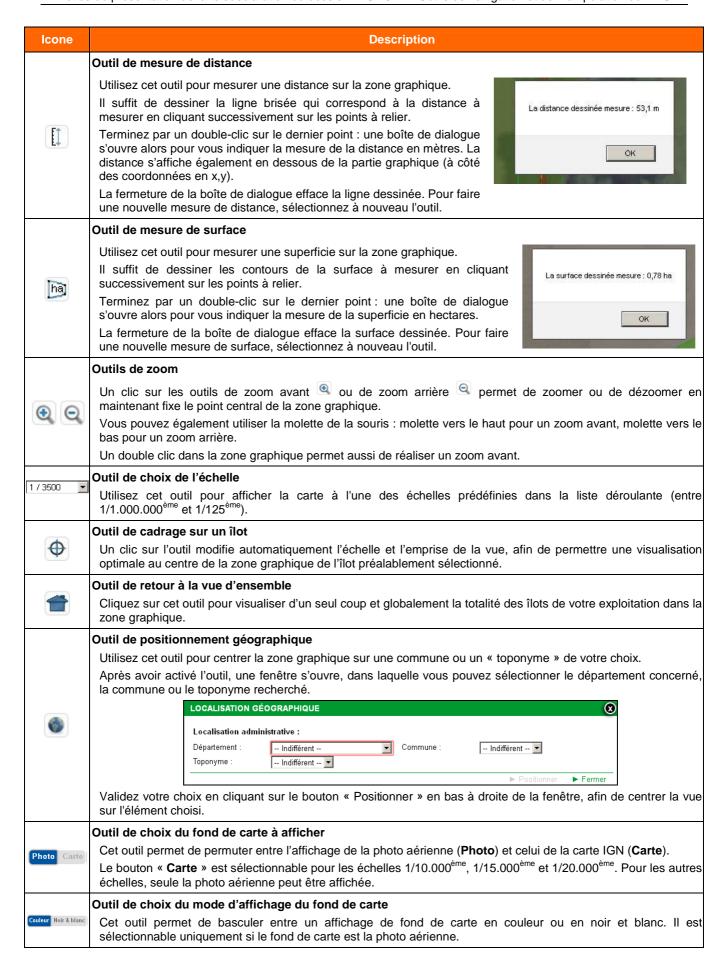
4. Les outils d'affichage et de navigation dans le RPG





Ces outils permettent de se déplacer dans le registre parcellaire graphique et d'en modifier l'affichage ; ils sont décrits ci-après :





Icone	Description	
	Outil de choix du mode d'affichage des objets sélectionnés	
Calque Contour	Cet outil permet d'afficher, selon votre choix, seulement le contour des objets, ou le contour avec un fond coloré. Il permet donc de commuter entre l'affichage et l'occultation du calque coloré qui s'affiche sur les objets sélectionnés :	
	→ pour masquer le calque coloré, cliquez sur le bouton « Contour » ;	
	→ pour afficher le calque, cliquez sur le bouton « Calque ».	
	Outil d'évaluation des alertes graphiques présentes dans le RPG	
	Cliquez sur ce bouton pour mettre à jour les alertes graphiques présentes sur votre dossier à la suite d'une modification que vous avez apportée dans votre RPG. Dans tous les cas, ces alertes seront également calculées à la dernière étape de votre télédéclaration, avant signature de votre dossier.	

5. Les outils de mise à jour du RPG

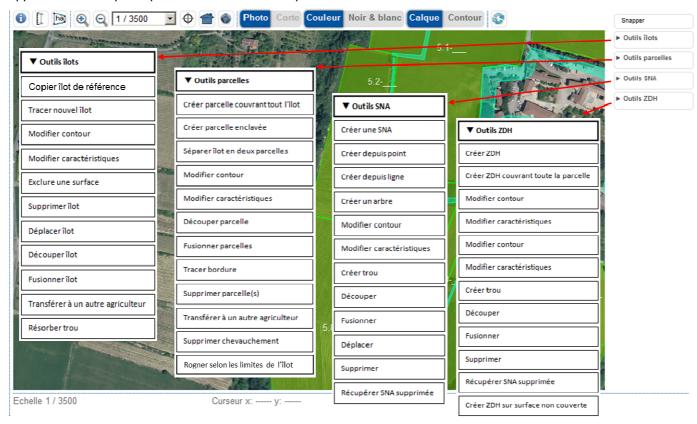


Les outils disponibles sur la partie droite de l'écran (à droite de la zone graphique) sont ceux qui vous servent à modifier votre RPG.

Ils sont organisés en cinq catégories :

- l'outil « snapper » ;
- les outils permettant de créer ou de modifier les îlots ;
- les outils permettant de créer ou de modifier les parcelles ;
- outils permettant de créer ou de modifier les SNA;
- outils permettant de créer ou de modifier les ZDH.

Il convient de cliquer sur le bouton correspondant à la catégorie souhaitée pour déplier la liste des outils disponibles. L'ensemble des fonctions des boutons outils du RPG sont explicitées au travers d'nfo-bulles qui apparaissent lorsque le pointeur de la souris est positionné sur le bouton concerné.



1. Description de l'outil « Snapper »

Icone	Description	
Snapper	Outil d'accroche du dessin d'un îlot ou d'une parcelle sur d'autres objets Cet outil peut être utilisé pour caler le dessin que vous êtes en train de réaliser sur les contours d'autres objets existants et éviter ainsi des chevauchements ou des interstices non voulus. → Sélectionner l'outil « Points d'ancrage activés » (premier outil en haut à droite de la fenêtre graphique). → Le symbole → S'affliche alors sur la ligne correspondant à certaines couches du bloc « Couches » situé sur la gauche de l'image graphique. Ces couches sont celles sur lesquelles vous pourrez « accrocher » votre dessin. Cochez la ou les couches sur lesquelles vous voulez vous accrocher et commencez votre dessin. → Les points des objets voisins sur lesquels vous pouvez accrocher votre dessin sont affichés en bleu. Lorsque vous dessinez votre îlot ou votre parcelle, le curseur de la souris est « attiré » par les sommets voisins, comme s'il était aimanté. Vous pouvez cliquer sur un point bleu afin d'accrocher votre dessin en cours sur ce point. Il est possible d'accrocher votre dessin à autant de points que vous le souhaitez. → Une fois votre dessin terminé, double-cliquez sur le dernier point. Le nouveau dessin apparaît avec la mention <nouveau>. → Cliquez alors sur « VALIDER DESSIN » en bas à droite de l'écran, puis renseignez les caractéristiques de l'objet créé dans la fenêtre qui s'ouvre et cliquez sur « Enregistrer ».</nouveau>	

2. Description des outils pour les îlots

Icone **Description outil îlots** Outil de copie d'un îlot de référence Pour l'utilisation de cet outil. le fond d'écran de la fenêtre graphique doit être la photo aérienne (et non la carte IGN) et l'échelle doit se situer entre le 1/125ème et le 1/15.000ème. L'outil permet de copier le dessin et le contenu d'un d'un îlot de référence pour l'intégrer à sa déclaration. Pour cela: → Sélectionnez la couche « llots de référence ». Le dessin de l'ensemble des îlots de référence apparaît alors en bleu clair dans la zone graphique. → Cliquez sur l'outil « Copier îlot de référence ». La couche « llots de référence » située dans le bloc « Couches » est alors marquée du symbole[©], ce qui signifie qu'elle peut être utilisée pour la copie. → Cliquez avec la souris à l'intérieur du dessin de l'îlot à copier. L'îlot devient → Cliquez alors sur l'outil « Coller ». Une boîte de dialogue s'ouvre et vous demande d'attribuer un numéro à l'îlot repris dans votre déclaration. Copier îlot de référence COPIE D'UN ÎLOT DE RÉFÉRENCE **®** La copie de l'îlot entraîne également la copie du dessin des parcelles. Vous pourrez ensuite les modifier Description N° îlot dans votre exploitation : N° Îlot de référence : 007015750994 Code INSEE : 07291 Commune Surface graphique (ha): 0,33 ► Enregistrer ► Retour → Cliquez finalement sur « Enregistrer » dans cette boîte de dialogue ; le dessin de l'îlot est alors intégré à votre dossier et l'îlot porte le numéro que vous avez choisi. Remarque: vous pouvez également utiliser cette couche « llots de référence » pour redessiner un de vos îlots 2020 que vous auriez supprimé à tort lors de votre télédéclaration 2021. La couche « llots de référence » contient en effet tous les îlots connus de l'administration. Elle comprend donc les îlots voisins de votre exploitation mais également vos propres îlots. La récupération de l'îlot que vous auriez supprimé à tort se fait alors en copiant votre ancien îlot à partir de cette couche « llots de référence ». Pour l'utilisation des outils suivants, le fond d'écran de la fenêtre graphique doit être la photo aérienne (et non la carte IGN) et l'échelle doit se situer entre le 1/125ème et le 1/20 000ème. Outil de création d'un îlot Cet outil permet de dessiner le contour d'un nouvel îlot. Son utilisation est la suivante : → Utilisez les outils de zoom et de navigation pour positionner la zone graphique à l'emplacement où vous souhaitez dessiner le nouvel îlot. → Sélectionnez l'outil « Tracer nouvel îlot ». Le curseur de la souris prend alors la forme d'une croix. → Dessinez le contour de l'îlot en cliquant successivement avec la souris sur chacun de ses sommets. Tracer nouvel (lot → Pour clore le contour de l'îlot, effectuez un double-clic sur le dernier sommet. L'îlot apparaît en jaune avec la mention <nouveau> : → Cliquez sur « VALIDER DESSIN », en bas à droite au-dessous de la zone graphique, pour enregistrer le tracé de l'îlot; → Une fenêtre apparaît alors, vous demandant de saisir le numéro de l'îlot en cours de création et de justifier sa création → Cliquez sur le bouton « Enregistrer » pour achever la création de l'îlot. Celui-ci apparaît alors dans la liste des îlots de votre dossier et devient de couleur rouge dans la zone graphique.

Outil de modification du dessin d'un îlot

→ Sélectionnez l'outil « Modifier contour ».

Cet outil permet de modifier le dessin d'un îlot en déplaçant, en ajoutant ou en supprimant des sommets du polygone représentant l'îlot. Son utilisation est la suivante :

- → Sélectionnez l'îlot dont vous souhaitez modifier le dessin.
- Modifier contour
- → Sélectionnez un sommet du polygone en cliquant dessus (sa couleur devient blanche) puis, selon le cas :
 - déplacez le sommet à l'aide de la souris ;
 - supprimez le sommet en utilisant la touche « Suppr » du clavier.

Vous pouvez aussi ajouter un sommet en cliquant sur une des arêtes du polygone (il est ensuite possible de déplacer ce nouveau point).

→ Cliquez sur le bouton « VALIDER DESSIN » en bas à droite au-dessous de la zone graphique ; une fenêtre apparaît alors, vous demandant de justifier la modification. Après enregistrement, la surface graphique de l'îlot est alors recalculée.

Outil de modification du numéro d'un îlot

Cet outil permet de modifier le numéro d'un îlot. Son utilisation est la suivante :

Modifier caractéristiques

- → Sélectionnez l'îlot dont vous souhaitez modifier le numéro.
- → Sélectionnez l'outil « Modifier caractéristiques ».
- → Modifiez le numéro de l'îlot dans la fenêtre de saisie « FICHE ILOT MODIFICATION » qui apparaît alors.
- → Cliquez sur le bouton « Enregistrer ».

Outil d'exclusion d'une surface dans un îlot

Cet outil permet de dessiner un « trou » dans un îbt afin d'exclure une surface que vous n'exploitez pas vousmême dans l'îlot. Son utilisation est la suivante :

- → Sélectionnez l'îlot dont vous souhaitez exclure une surface.
- Exclure une surface
- → Sélectionnez l'outil « Exclure une surface ».
- → A l'intérieur de l'îlot, dessinez la surface à exclure en cliquant successivement sur les points constituant son contour. Pour fermer le tracé du « trou », effectuez un double-clic sur le dernier sommet. La surface de l'îlot est recalculée automatiquement et affichée sous la zone graphique.
- → Cliquez sur le bouton « VALIDER DESSIN » ; une fenêtre apparaît alors, vous demandant de justifier la modification.
- → La nouvelle surface graphique de l'îlot, après soustraction de la surface du « trou », s'affiche dans le bloc « llots » situé à gauche de la zone graphique.

Outil de suppression d'un îlot

Cet outil permet de supprimer un îlot. Son utilisation est la suivante :

→ Sélectionnez l'îlot que vous souhaitez supprimer.

→ Sélectionnez l'îlot que vous souhaitez déplacer.

→ Sélectionnez l'outil « Supprimer îlot ».

Supprimer îlot

Si vous n'exploitez pas ou plus une partie seulement de l'îlot, il convient tout d'abord d'utiliser l'outil « Découper îlot » pour découper l'îlot en deux îlots distincts, puis de supprimer l'îlot correspondant à la partie de l'îlot initial que vous n'exploitez plus.

Outil de déplacement d'un îlot

Cet outil permet de déplacer le dessin d'un îlot sans le modifier. Son utilisation est la suivante :

- Déplacer îlot
- → Sélectionnez l'outil « Déplacer îlot ». Le curseur de la souris prend alors la forme d'une flèche multidirectionnelle au-dessus de l'îlot à déplacer.
- → Cliquez sur l'îlot à déplacer, et faites-le glisser en maintenant le bouton de la souris enfoncé.
- → Lorsque l'îlot est correctement positionné, relâchez le bouton de la souris (s'il existe une ou plusieurs parcelles dans l'îlot, celles-ci suivent l'îlot et sont donc déplacées avec lui).
- → Cliquez sur le bouton « VALIDER DESSIN » en bas à droite de l'écran; une fenêtre apparaît alors, vous demandant de justifier la modification.

Outil de découpe d'un îlot

Cet outil permet de diviser un îlot en deux îlots. Son utilisation est la suivante :

- → Sélectionnez l'îlot que vous souhaitez découper.
- → Sélectionnez l'outil « Découper îlot ».
- → Dessinez la ligne de découpe de l'îlot. Le premier point et le dernier point de cette limite doivent être tous les deux situés en dehors de l'îlot :
 - pour effectuer une séparation rectiligne, cliquez directement d'un côté de l'îlot puis de l'autre côté de l'îlot (à l'extérieur) de sorte que le trait dessiné marque la ligne de découpe souhaitée;
 - pour effectuer une séparation selon une ligne brisée, cliquez autant de fois que nécessaire à l'intérieur de l'îlot pour positionner les points constituant la ligne de découpe et terminez en cliquant à l'extérieur de l'îlot. Une fois la ligne brisée dessinée, il est possible de la modifier en déplaçant les points qui la constituent.





Le dessin de la ligne de séparation découpe l'îlot initial en deux parties, une rouge et une bleue. La surface des deux morceaux, après prise en compte éventuelle du déplacement des points de la ligne de découpe, s'affiche au-dessous de la zone graphique (à droite), dans la couleur respective des deux parties.

- → Cliquez sur le bouton « VALIDER DESSIN ».
- → L'un des deux îlots résultant de la découpe conserve le numéro de l'îlot initial. Saisissez le numéro de l'autre îlot dans la fenêtre de saisie, puis cliquez sur « Enregistrer ».

Outil de fusion d'îlots

Fusionner ílot

Découper flot

Cet outil permet de regrouper deux îlots pour n'en former qu'un seul. Cette opération n'est possible que si les deux îlots possèdent au moins une arête en commun. Son utilisation est la suivante :

- → Sélectionnez l'un des deux îlots à fusionner.
- → Appuyez sur la touche « Ctrl » de votre clavier et sélectionnez le second îlot à fusionner. Ce second îlot devient jaune.
- → Sélectionnez l'outil « Fusionner îlot »
- → Cliquez sur le bouton « VALIDER DESSIN » en bas à droite de la page. Le contour des deux îlots initiaux est fusionné et ceux-ci n'en forment plus qu'un seul, affiché en jaune.

Outil de transfert du dessin d'un îlot sélectionné à un autre agriculteur

Cet outil permet de transférer le dessin d'un îlot, ainsi que des éléments qu'il contient (parcelles, engagements MAEC/BIO, SNA et ZDH), à l'agriculteur qui a repris les terres que vous exploitiez en 2020. Son utilisation est la suivante :

- → Sélectionnez l'îlot à transférer.
- → Sélectionnez l'outil « Transférer à un autre agriculteur ».
- → Une fenêtre apparaît alors dans laquelle vous devez renseigner le numéro pacage du repreneur ainsi que son nom ou sa raison sociale :

RANSFERT DE L'ÎLOT À UN AUTRE AGRICULTE Caractéristiques de l'îlo N° pacage N° ilot : Surface graphique (ha): 2,3 Contenu de l'îlot Nombre de parcelles : 2 Nombre d'engagements MAEC : 0 Nombre d'engagements bio : 2 Nombre d'engagements agroforesterie : 0 Identification du repreneur N° pacage : Nom / Raison sociale Si vous cliquez sur "Enregistrer", le dessin de l'îlot avec les parcelles et les engagements qu'il contient sera retiré de votre dossier. Il sera transféré dans le dossier du repreneur lorsque vous aurez signé électroniquement votre

→ Cliquez sur « Enregistrer ».

Outil de création d'une parcelle sur la partie de l'îlot non déjà couverte par une parcelle

Cet outil permet de créer une parcelle sur la partie de l'îlot qui n'est pas déjà couverte par une parcelle. Si l'îlot présente plusieurs parties non couvertes par une parcelle, l'outil créera une parcelle sur la partie dont la surface est la plus grande. Pour créer une parcelle sur les autres parties de plus petite taille, il conviendra d'utiliser à nouveau l'outil. Son utilisation est la suivante :

→ Sélectionnez l'îlot comportant des parties non couvertes par une parcelle.

Résorber un trou

Transférer à un autre agriculteur

- → Sélectionnez l'outil « Résorber un trou » : la parcelle proposée apparaît alors en orange sur la photographie. Vous pouvez si vous le souhaitez en modifier le contour en déplaçant les sommets représentés par un rond de couleur bleue.
- → Cliquez sur « VALIDER DESSIN » en bas à droite de l'écran.
- → Renseignez les caractéristiques de la parcelle ainsi créée dans la fenêtre de saisie « DESCRIPTIF DE LA PARCELLE CREATION ».
- → Cliquez sur le bouton « Enregistrer » pour finaliser la création de la parcelle. Celle-ci apparaît alors dans la liste des parcelles du bloc « Parcelles » situé à gauche de la zone graphique et elle devient de couleur verte dans la zone graphique.

3. Description des outils pour les parcelles

Icone **Description outil parcelles** Pour l'utilisation des outils suivants, le fond d'écran de la fenêtre graphique doit être la photo aérienne (pas la carte IGN) et l'échelle doit se situer entre le 1/125 et le 1/20 000 et l'échelle doit se situer entre le 1/125 et le 1/20 000 et l'échelle doit se situer entre le 1/125 et le 1/20 000 et l'échelle doit se situer entre le 1/125 et le 1/20 000 et l'échelle doit se situer entre le 1/125 et le 1/20 000 et l'échelle doit se situer entre le 1/125 et le 1/20 000 et l'échelle doit se situer entre le 1/125 et le 1/20 000 et l'échelle doit se situer entre le 1/125 et le 1/20 000 et l'échelle doit se situer entre le 1/125 et le 1/20 000 et l'échelle doit se situer entre le 1/125 et le 1/20 000 et l'échelle doit se situer entre le 1/125 et le 1/20 000 et l'échelle doit se situer entre le 1/125 et l Outil de création d'une parcelle couvrant toute la surface d'un îlot Cet outil permet de créer directement une parcelle couvrant toute la surface d'un îlot sans avoir à la dessiner. Il n'est accessible que si l'îlot concerné ne possède initialement aucune parcelle. Son utilisation est la suivante : → Sélectionnez l'îlot dans leguel vous souhaitez créer la parcelle. Créer parcelle couvrant tout l'îlot → Sélectionnez l'outil « Créer parcelle couvrant tout l'îlot ». → Cliquez sur « VALIDER DESSIN » en bas à droite de l'écran. → Renseignez les caractéristiques de la parcelle dans la fenêtre de saisie « DESCRIPTIF DE LA PARCELLE CREATION ». → Cliquez sur le bouton « Enregistrer » pour finaliser la création de la parcelle. Celle-ci apparaît alors dans la liste des parcelles du bloc « Parcelles » situé à gauche de la zone graphique et elle devient de couleur verte dans la zone graphique.

Icone	Description outil parcelles
	Outil de création d'une parcelle enclavée dans une autre parcelle
	Cet outil permet de créer une parcelle enclavée au sein d'une autre parcelle. Il s'utilise de la manière suivante :
	→ Sélectionnez la parcelle dans laquelle vous souhaitez créer la parcelle enclavée.
	→ Sélectionnez l'outil « Créer parcelle enclavée ».
Créer parcelle enclavée	→ A l'intérieur de la parcelle sélectionnée, dessinez le contour de la parcelle enclavée en cliquant successivement avec la souris sur chacun de ses sommets.
	→ Pour clore le contour de la parcelle enclavée, double-cliquez sur le dernier sommet.
	→ Cliquez sur le bouton « VALIDER DESSIN » en bas à droite de la page.
	→ Renseignez les caractéristiques de la parcelle enclavée dans la fenêtre de saisie « DESCRIPTIF DE LA PARCELLE – CREATION ».
	→ Cliquez sur le bouton « Enregistrer » pour finaliser la création de la parcelle enclavée. Celle-ci apparaît alors comme une nouvelle parcelle dans la liste des parcelles du bloc « Parcelles » situé à gauche de la zone graphique et elle devient de couleur verte dans la zone graphique. La parcelle initiale se trouve quant à elle automatiquement ajustée.
	Outil de création de deux parcelles couvrant la surface d'un îlot
	Cet outil permet de diviser un îlot en deux parcelles. Il fonctionne de la manière suivante :
	→ Sélectionnez l'îlot que vous souhaitez diviser en deux parcelles.
	→ Sélectionnez l'outil « Séparer îlot en deux parcelles ».
	→ Dessinez la limite entre les deux parcelles. Le premier point et le dernier point de cette limite doivent être tous les deux situés en dehors de l'îlot :
	 pour effectuer une séparation rectiligne, cliquez directement d'un côté de l'îlot puis de l'autre côté de l'îlot (à l'extérieur) de sorte que le trait dessiné marque la ligne de limite entre les deux parcelles;
	 pour effectuer une séparation selon une ligne brisée, cliquez autant de fois que nécessaire à l'intérieur de l'îlot pour positionner les points constituant la limite et terminez en cliquant à l'extérieur de l'îlot. Une fois la ligne brisée dessinée, il est possible de la modifier en déplaçant les points qui la constituent.
Séparer flot en deux parcelles	
	Le dessin de la limite distingue l'îlot en deux parties constituant les deux parcelles, une rouge et une bleue. La surface des deux nouvelles parcelles, après prise en compte éventuelle du déplacement des points de la limite, s'affiche au-dessous de la zone graphique (à droite), dans la couleur respective des deux dessins.
	→ Cliquez sur le bouton « VALIDER DESSIN ».
	→ Renseignez les caractéristiques de la première parcelle dans la fenêtre de saisie « DESCRIPTIF DE LA PARCELLE – CREATION », puis cliquez sur « Suivant ».
	→ Renouvelez l'opération pour renseigner les caractéristiques de la seconde parcelle puis cliquez sur « Enregistrer ».

Icone	Description outil parcelles		
	Outil de modification du dessin d'une parcelle		
	Cet outil permet de modifier le dessin d'une parcelle. Son utilisation est la suivante :		
	→ Sélectionnez la parcelle dont vous souhaitez modifier le dessin.		
	→ Sélectionnez l'outil « Modifier contour ».		
Modifier contour	→ Sélectionner un sommet du polygone en cliquant dessus (sa couleur devient blanche). Vous pouvez alors :		
	- déplacer le sommet,		
	- supprimer le sommet en utilisant la touche « Suppr » du clavier. La surface graphique de la parcelle, ajustée automatiquement, s'affiche audessous de la zone graphique.		
	→ Cliquez sur le bouton « VALIDER DESSIN » en bas à droite de l'écran. La surface graphique de la parcelle est alors automatiquement recalculée; elle apparaît dans le bloc « Parcelles » situé à gauche de la zone graphique.		
	Outil de modification des caractéristiques d'une parcelle		
Modifier caractéristiques	Cet outil permet de modifier les caractéristiques de la parcelle (culture, variété, etc.). Son utilisation est la suivante :		
caracteristiques	→ Sélectionnez la parcelle dont vous souhaitez modifier les caractéristiques.		
	→ Sélectionnez l'outil « Modifier caractéristiques ».		
	→ Modifiez les caractéristiques de la parcelle dans la fenêtre de saisie « DESCRIPTIF DE LA PARCELLE – MODIFICATION ».		
	→ Cliquez sur le bouton « Enregistrer ».		
	Outil de découpe d'une parcelle		
	Cet outil permet de découper une parcelle existante en deux parcelles distinctes. Son utilisation est la suivante :		
	 → Sélectionnez la parcelle que vous souhaitez découper. → Sélectionnez l'outil « Découper parcelle ». 		
	 → Dessiner la limite entre les deux parcelles. Le premier point et le dernier point de cette limite doivent être tous les deux situés en dehors de la parcelle initiale : 		
	- pour effectuer une séparation rectiligne, cliquez directement d'un côté de la parcelle initiale puis de l'autre côté de la parcelle initiale (à l'extérieur) de sorte que le trait dessiné marque la ligne de découpe		
Découper parcelle	souhaitée ; - pour effectuer une séparation selon une ligne brisée, cliquez autant de fois que nécessaire à l'intérieur		
	de la parcelle initiale pour positionner les points constituant la ligne de séparation et terminez en cliquant à l'extérieur de la parcelle initiale. Une fois la ligne brisée dessinée, il est possible de la modifier en déplaçant les points qui la constituent.		
	Le dessin de la limite découpe la parcelle initiale en deux nouvelles parcelles, une rouge et une bleue. La surface des deux nouvelles parcelles, après prise en compte éventuelle du déplacement des points de la ligne de découpe, s'affiche au-dessous de la zone graphique (à droite), dans la couleur respective des deux parties.		
	→ Cliquez sur le bouton « VALIDER DESSIN ».		
	→ Renseignez les caractéristiques de la première parcelle dans la fenêtre de saisie « DESCRIPTIF DE LA PARCELLE – CREATION », puis cliquez sur « Suivant ».		
	→ Renouvelez l'opération pour renseigner les caractéristiques de la seconde parcelle, puis cliquez sur « Enregistrer ».		

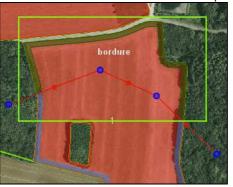
Icone **Description outil parcelles** Outil de fusion de parcelles Cet outil permet de regrouper deux ou plusieurs parcelles pour n'en former qu'une seule. Cette opération n'est possible que si les parcelles à fusionner possèdent au moins une arête en commun. Par ailleurs, il n'est pertinent que si les parcelles à fusionner ont les mêmes caractéristiques. → Sélectionnez l'une des parcelles à fusionner. → Appuyez sur la touche « Ctrl » du clavier et, tout en maintenant la touche « Ctrl » enfoncée, cliquer avec la souris sur chacune des autres parcelles à fusionner. Les parcelles sélectionnées changent de couleur et deviennent de couleur marron. Fusionner parcelles → Sélectionnez l'outil « Fusionner parcelles ». → Renseignez les caractéristiques de la parcelle fusionnée dans la fenêtre « DESCRIPTIF DE LA PARCELLE - CREATION ». → Cliquez sur « Enregistrer ». Cette validation entraîne la fusion des parcelles. Le bloc « Parcelles » situé à gauche de la zone graphique est automatiquement mis à jour avec la nouvelle parcelle issue de la fusion. Remarque : si l'une des parcelles sélectionnées ne comporte pas une intersection ou une arête commune avec au moins une autre des parcelles sélectionnées, la fusion n'est pas possible. Les parcelles sélectionnées ne sont pas fusionnées, même celles qui avaient des arêtes communes. Outil de création d'une bordure Cet outil permet de tracer une bande en bordure d'une parcelle, en vue de créer une bande tampon, une Tracer bordure bordure de champ ou une bordure de forêt. Une bordure est toujours rattachée à une parcelle. L'utilisation de cet outil est la suivante : → Sélectionnez la parcelle sur laquelle vous souhaitez créer une bordure. → Sélectionnez l'outil « Tracer bordure ». → Renseignez les caractéristiques de la bordure dans la fenêtre de saisie « CREATION BORDURE » : CRÉATION BORDURE indiquez la largeur de la 0 bordure (en mètres), N° parcelle associée : 1 Nº hordure - sélectionner le type de Largeur (m): Nom de la culture : --sélectionnez dans la liste-bordure dans la liste « Nom de la culture ». valider → Cliquez sur « valider » : une bordure est automatiquement dessinée tout autour de la parcelle avec la largeur que vous avez indiquée, comme dans l'image ci-après :

→ Précisez les limites latérales de la bordure : à l'aide de la souris (son curseur a pris la forme d'une croix), dessinez la ligne de séparation qui va découper la bordure en deux parties. Le premier point et le dernier point de cette ligne doivent être tous les deux situés en dehors de la parcelle. Vous pouvez effectuer une séparation rectiligne en cliquant directement de l'autre côté de la parcelle, ou créer une ligne brisée en positionnant plusieurs points. Une fois la ligne de séparation dessinée, il est possible de la modifier en déplaçant les points qui la constituent.



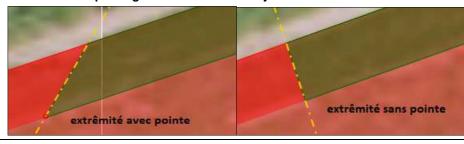


→ Le dessin de la ligne de séparation découpe la bordure en deux parties, une rouge et une bleue. Cliquez directement sur la partie que vous souhaitez retenir comme bordure de la parcelle. Elle devient verte.



→ Cliquez sur le bouton « VALIDER DESSIN » en bas de la page. La bordure est ainsi créée en tant que nouvelle parcelle et elle est automatiquement rattachée à la parcelle d'origine. La surface graphique de la parcelle initiale est automatiquement diminuée de la surface de la « bordure ».

POINT D'ATTENTION : veillez dans la mesure du possible à ne pas créer de pointes aux extrêmités de la bordure en utilisant cet outil alors qu'elles ne sont pas présentes sur le terrain. En effet, la partie en pointe d'une bordure n'est pas éligible aux SIE et sera rejetée à l'instruction de votre dossier.



Outil de suppression d'une ou plusieurs parcelles

Cet outil permet de supprimer une ou plusieurs parcelles existantes. Son utilisation est la suivante :

→ Sélectionnez la parcelle que vous souhaitez supprimer.

Supprimer parcelle(s)

Transférer à un aut

- → Appuyez sur la touche « Ctrl » du clavier et, tout en maintenant la touche « Ctrl » enfoncée, cliquez avec la souris sur chacune des autres parcelles à supprimer. Les parcelles sélectionnées peuvent ne pas être contiguës.
- → Sélectionnez l'outil « Supprimer parcelle(s) ».
- → Confirmez la suppression de la ou des parcelles dans la boîte de dialogue.

Outil de transfert du dessin d'une parcelle sélectionnée à un autre agriculteur

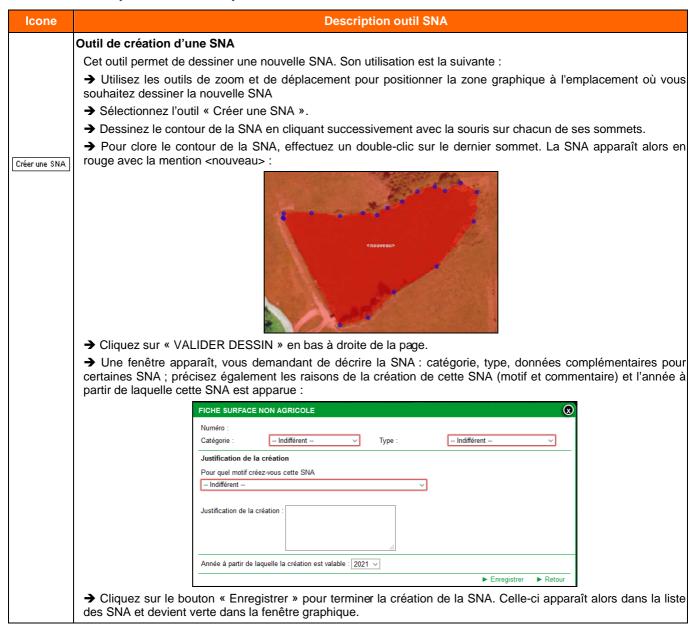
Cet outil permet de transférer le dessin d'une parcelle que vous exploitiez en 2019 à l'agriculteur qui l'a reprise en 2020. Son utilisation est la suivante :

→ Sélectionnez la parcelle à transférer.

- → Sélectionnez dans « Outils Parcelles », l'action « Transférer à un autre agriculteur ».
- → une fenêtre apparaît alors dans laquelle vous devez renseigner le numéro pacage du repreneur ainsi que son nom ou sa raison sociale (même fenêtre que pour un transfert d'îlot, cf. ci-dessus).
- → Cliquez sur « Enregistrer ». La parcelle ainsi qu'un îlot intégrant la parcelle seront créés dans le RPG du repreneur, une fois que vous aurez signé votre télédéclatation PAC.

Icone	Description outil parcelles	
	Outil de suppression de chevauchements entre plusieurs parcelles	
Supprimer chevauchements	Si une parcelle chevauche une ou plusieurs autres parcelles (cette situation peut se signaler par la présence de l'alerte « IP14 : Parcelles en chevauchement » à la sortie « RPG »), cet outil vous permet de supprimer ces chevauchements.	
one resolutions	→ Sélectionnez la parcelle dont les contours ne doivent pas être modifiés.	
	→ Dans « Outils Parcelles », sélectionnez l'action « Supprimer chevauchement ».	
	→ Après avoir cliqué sur « Valider dessin ». telepac supprime tous les chevauchements avec la parcelle sélectionnée en <u>rognant les autres parcelles</u> .	
	Outil de rognage automatique de la partie d'une parcelle débordant hors de l'îlot	
	Cet outil permet de rogner automatiquement les zones d'une parcelle qui débordent hors des contours de l'îlot supportant la parcelle.	
Rogner selon les limites de l'îlot	→ Sélectionnez la parcelle dont les contours débordent hors de l'îlot.	
	→ Dans « Outils Parcelles », sélectionnez l'action « Rogner selon les limites de l'îlot ».	
	→ Le clic sur le bouton d'action déclenche la supression automatique de toutes les zones de la parcelle qui ne sont pas incluses dans les limites de l'îlot.	

4. Description des outils pour les SNA



Icone **Description outil SNA** Outil de création de SNA en forme de ruban à partir d'une ligne Cet outil permet de dessiner une SNA en forme de ruban à partir d'une ligne droite ou brisée (pour dessiner une haie, un alignement d'arbres ou une route par exemple). Son utilisation est la suivante : → Sélectionnez l'outil « Créer depuis ligne ». → Dessinez la ligne médiane du ruban en cliquant sur chaque point de la ligne avec la souris, et terminez la ligne par un double-clic. → Dans la fenêtre « Fiche surface non agricole » qui s'ouvre, renseignez la largeur du ruban à dessiner : FICHE SURFACE NON AGRICOLE Largeur (m) ► Envoyer ► Retour La largeur renseignée dans cette fenêtre ne vaut que pour le dessin de la SNA. Elle n'est pas prise en compte en tant qu'attribut de la SNA. L'attribut « largeur » de la SNA devra être renseigné par ailleurs. → Cliquez sur le bouton « Envoyer ». Un ruban est alors créé autour de la ligne que vous avez dessinée. Il peut Créer depuis ligne être déplacé ; il peut également être modifié par déplacement de l'un de ses sommets ou par ajout de sommets supplémentaires, même si le dessin n'est pas encore validé → Cliquez sur « VALIDER DESSIN » en bas à droite de la page. → Une fenêtre apparaît alors, vous demandant de décrire la SNA : catégorie, type, données complémentaires pour certaines SNA; précisez également les raisons de la création de cette SNA (motif et commentaire) et l'année à partir de laquelle cette SNA est apparue. → Cliquez sur le bouton « Enregistrer » pour terminer la création de la SNA. Elle apparaît alors dans la liste des SNA et devient verte dans la fenêtre graphique. Outil de création d'un arbre isolé Cet outil permet d'indiquer la présence d'un arbre au sein d'une parcelle. Son utilisation est la suivante : → Positionnez-vous sur la zone où se trouve l'arbre isolé; le niveau de zoom doit être suffisant (1/500ème minimum). → Sélectionnez l'outil « Créer un arbre ». → Cliquez sur la fenêtre RPG à l'endroit précis où se trouve le centre de l'arbre. Un carré rouge avec une croix en son centre apparaît alors. La position précise de la croix permet à telepac de déterminer automatiquement la parcelle de rattachement de → Cliquez sur « VALIDER DESSIN » en bas à droite de la page. → Justifier la création de l'arbre sur votre parcelle et précisez l'année à partir de laquelle la présence de l'arbre doit être prise en compte. FICHE SURFACE NON AGRICOLE Créer un arbre Numéro Catégorie Végétation Localisation de l'arbre : Hors des parcelles de l'exploitation Cette localisation correspond au centre de la surface représentant l'arbre Justification de la création Pour quel motif créez-vous cette SNA -- Indifférent -Justification de la création Année à partir de laquelle la création est valable : 2021 V ► Enregistrer ► Retou

Icone **Description outil SNA** Modifier contour Outil de modification du dessin d'une SNA Cet outil permet de modifier le dessin d'une SNA en déplacant, en ajoutant ou en supprimant des sommets du polygone représentant son contour. L'utilisation de l'outil est la suivante : → Sélectionnez la SNA dont vous souhaitez modifier le dessin. → Sélectionnez l'outil « Modifier contour ». → Sélectionnez un sommet du polygone en cliquant dessus (sa couleur devient blanche) puis, selon le cas : déplacez le sommet à l'aide de la souris ; supprimez le sommet en utilisant la touche « Suppr » du clavier. Vous pouvez aussi ajouter un sommet en cliquant sur l'une des arêtes du polygone (il est ensuite possible de déplacer ce nouveau point). → Cliquez sur le bouton « VALIDER DESSIN » en bas à droite au-dessous de la zone graphique. → Une fenêtre apparaît alors vous demandant de justifier les modifications apportées au contour de la SNA précisez également l'année à partir de laquelle ces modifications sont apparues : FICHE SURFACE NON AGRICOLE ⊗ Numéro : Végétation Broussailles Catégorie : Type: Surface graphique de la SNA (ha): 0.19 Année de début de validité : 2015 Justification de la modification Pour quel motif modifiez-vous cette SNA - Indifférent -Justification de la modification Année à partir de laquelle la modification est valable : 2021 V ► Enregistrer ► Retour → Cliquez sur le bouton « Enregistrer » pour terminer la modification de la SNA. Elle apparaît alors dans la liste des SNA et devient verte dans la fenêtre graphique. Outil de modification des caractéristiques d'une SNA Modifier caractéristiques Cet outil permet de modifier les caractéristiques d'une SNA (type, campagne de début de validité, caractère traditionnel pour les SNA de type « mur »). Son utilisation est la suivante : → Sélectionnez la SNA dont vous souhaitez modifier les caractéristiques. → Sélectionnez l'outil « Modifier caractéristiques ». → Dans la fenêtre « FICHE SURFACE NON AGRICOLE » qui s'ouvre alors, renseignez les nouvelles caractéristiques de la SNA. → Cliquez sur le bouton « Enregistrer ». Remarque: si vous modifiez le type de la SNA, telepac vous demandera de justifier les raisons de votre modification (sélection d'un motif et saisie d'un commentaire) et de préciser l'année à partir de laquelle la modification doit être prise en compte. Nota : cet outil ne peut pas être utilisé pour modifier le type d'une SNA de type « arbre isolé ». Il convient dans ce cas de supprimer la SNA de type « arbre » et de créer à la place une SNA correspondant au type d'élément topographique présent sur le terrain. Outil d'exclusion d'une surface dans une SNA Cet outil permet de dessiner un « trou » dans une SNA. Son utilisation est la suivante : Créer trou → Sélectionnez la SNA dans laquelle vous souhaitez dessiner un trou.

son contour. Pour fermer le tracé du "trou", effectuez un double-clic sur le dernier sommet.

→ Cliquez sur le bouton « VALIDER DESSIN ».

→ Sélectionnez l'outil « Créer trou ».

→ Une fenêtre apparaît alors, vous demandant de justifier les modifications apportées à la SNA; précisez également l'année à partir de laquelle ces modifications doivent être prises en comptes.

→ A l'intérieur de la SNA, dessinez la surface à exclure en cliquant successivement sur les points qui constituent

→ Cliquez sur le bouton « Enregistrer » pour terminer la modification de la SNA.

Icone **Description outil SNA** Outil de modification des dimensions d'une SNA Cet outil permet de saisir une dimension (largeur au regard de l'îlot ou longueur SIE au regard de la parcelle) d'une SNA linéaire, c'est-à-dire de type « haie », « arbres alignés », « fossé non maçonné » ou « mur ». → Sélectionnez la SNA dont vous souhaitez modifier la largeur ou la longueur. → Sélectionnez l'outil « Modifier dimensions ». → Dans la fiche qui apparaît alors, saisissez dans le champ correspondant la valeur souhaitée FICHE SURFACE NON AGRICOLE Numéro Catégorie Végétation Type Haie Largeur de la haie au regard des îlots qu'elle traverse N° îlot Surface au sein de l'îlot (ha) 15,1 Longueur SIE de la haie au regard des parcelles gu'elle traverse ngueur SIE au regard de la parcelle (r Enregistrer ► Retor Cliquez sur le bouton « Enregistrer » pour terminer. Remarque : lorsque les longueurs SIE « calculée » et « rectifiée (si différente) » sont renseignée par « - », alors cela signifie que la SNA n'est pas adjacente à une parcelle de terre arable et qu'il n'y a donc pas lieu de renseigner une longueur SIE. Outil de découpe d'une SNA Découper Cet outil permet de diviser une SNA en deux parties distinctes. Son utilisation est la suivante : → Sélectionnez la SNA que vous souhaitez découper. → Sélectionnez l'outil « Découper ». → Dessinez la ligne de découpe de la SNA. Le premier point et le dernier point de cette limite doivent être tous les deux situés en dehors de la SNA : pour effectuer une séparation rectiligne, cliquez directement d'un côté de la SNA puis de l'autre côté de la SNA (à l'extérieur) de sorte que le trait dessiné marque la ligne de découpe souhaitée ; pour effectuer une séparation selon une ligne brisée, cliquez autant de fois que nécessaire à l'intérieur de la SNA pour positionner les points constituant la ligne de séparation et terminez en cliquant à l'extérieur de la SNA. Une fois la ligne brisée dessinée, il est possible de la modifier en déplaçant les points qui la constituent. Le dessin de la ligne de séparation découpe la SNA initiale en deux parties de couleur différente. La surface des deux morceaux, après prise en compte éventuelle du déplacement des points de la ligne de découpe, s'affiche au-dessous de de la zone graphique (à droite), dans la couleur respective des deux parties. → Cliquez sur le bouton « VALIDER DESSIN ». → Décrivez chacune des deux nouvelles SNA créées : les deux fenêtres « FICHE SURFACE NON AGRICOLE » s'ouvrent successivement (par défaut, les caractéristiques de la SNA initiale sont renseignées mais vous pouvez les modifier). Justifiez les modifications apportées à la SNA et indiquez l'année à partir de laquelle les modifications doivent être prises en compte.

→ Cliquez sur le bouton « Enregistrer » pour valider les deux nouvelles SNA.

Icone **Description outil SNA** Outil de fusion de plusieurs SNA Fusionner Cet outil permet de regrouper plusieurs SNA pour n'en former qu'une seule. Cette opération n'est possible que si les SNA à fusionner sont de même type et qu'elles possèdent au moins une arrête en commun. L'utilisation de l'outil est la suivante : → Sélectionnez l'une des SNA qui doivent être fusionnées. → Appuyez sur la touche « Ctrl » du clavier et, tout en maintenant la touche « Ctrl » enfoncée, cliquer avec la souris sur chacune des autres SNA à fusionner. Les SNA sélectionnées changent de couleur et deviennent rouge. → Sélectionnez l'outil « Fusionner ». → Une fenêtre apparaît alors, vous demandant de décrire la nouvelle SNA fusionnée : catégorie, type, données complémentaires pour certaines SNA. Justifiez les raisons de la fusion des SNA en une seule (motif et commentaire) et précisez l'année à partir de laquelle cette modification doit être prise en compte. → Cliquez sur le bouton « Enregistrer » pour terminer la fusion des SNA. Remarque : si l'une des SNA sélectionnées ne comporte pas une intersection ou une arête commune avec au moins une autre des SNA sélectionnées, la fusion n'est pas possible. Les SNA sélectionnées ne sont pas fusionnées, même celles qui avaient des arêtes communes. Outil de déplacement d'une SNA Déplacer Cet outil permet de déplacer le dessin d'une SNA sans le modifier. Son utilisation est la suivante : → Sélectionnez la SNA que vous souhaitez déplacer. → Sélectionnez l'outil « Déplacer ». Le curseur de la souris prend alors la forme d'une flèche multidirectionnelle au-dessus de la SNA à déplacer. → Cliquez sur la SNA à déplacer, et faites-la glisser en maintenant le bouton de la souris enfoncé. → Lorsque la SNA est correctement positionnée, relâchez le bouton de la souris. → Cliquez sur le bouton « VALIDER DESSIN » en bas à droite de l'écran. → Dans la fenêtre « FICHE SURFACE NON AGRICOLE » qui s'ouvre alors, justifier les raisons du déplacement de la SNA et indiquez l'année à partir de laquelle ce déplacement doit être pris en compte. → Cliquez sur le bouton « Enregistrer ». Outil de suppression d'une SNA Cet outil permet de supprimer une SNA. Son utilisation est la suivante : Supprimer → Sélectionnez la SNA que vous souhaitez supprimer. → Sélectionnez l'outil « Supprimer ». → Si la SNA que vous souhaitez supprimer est une SNA de référence (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'une SNA que vous aviez vous-même créée en 2020), la fenêtre ci-dessous apparaît alors vous demandant d'apporter une justification à la suppression de la SNA. ATTENTION **®** Cette surface non agricole (SNA) est issue de l'instruction des dossiers PAC 2020 et constitue une SNA de référence. Si vous confirmez la suppression de cette SNA, renseignez ci-dessous les raisons de cette suppression et précisez l'année où cette SNA a disparu. Si la justification apportée n'est pas suffisante pour instruire votre dossier, cela pourra constituer un motif de contrôle orienté de votre exploitation afin de vérifier la conformité de votre déclaration. Pour quel motif supprimez-vous cette SNA? -- Indifférent --Justification de la suppression

→ Si vous confirmez la suppression, indiquez sa justification (sélection d'un motif et saisie d'un commentaire) puis précisez l'année à partir de laquelle cette suppression doit être prise en compte; enfin, cliquez sur « Continuer ». Si a contrario vous ne voulez pas confirmer cette suppression, cliquez sur « Annuler ».

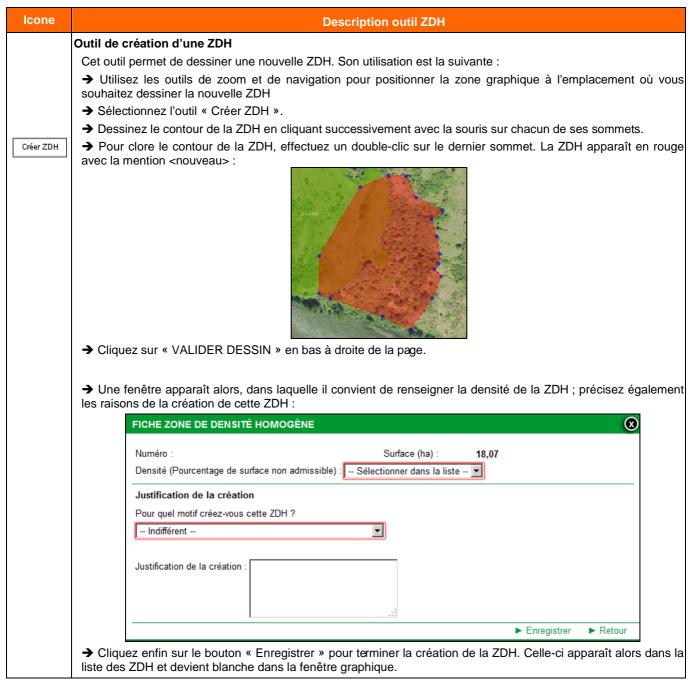
► Continuer

▶ Annuler

Année à partir de laquelle la suppression est valable : 2021 V

Icone	Description outil SNA	
	Outil d'annulation de la suppression d'une SNA	
Récupèrer SNA supprimée	Cet outil permet d'annuler la suppression d'une SNA que vous auriez supprimée par erreur, et de réintégrer cette SNA dans votre RPG. Son utilisation est la suivante :	
	→ Sélectionnez la couche Vos SNA supprimées dans la partie de l'écran située en haut à gauche de la zone graphique.	
	→ Les SNA que vous avez supprimées précédemment apparaissent en hachuré vert. Sélectionnez la SNA que vous souhaitez récupérer.	
	→ Sélectionnez l'outil « Récupérer SNA supprimée ».	
	→ Dans la fenêtre « FICHE SURFACE NON AGRICOLE » qui s'ouvre alors, vérifier les caractéristiques de la SNA et corrigez-les si nécessaire.	
	→ Cliquez sur le bouton « Enregistrer ».	

5. Description des outils pour les ZDH



Icone **Description outil ZDH** Outil de dessin d'une ZDH couvrant toute la surface d'une parcelle Cet outil permet de créer directement une ZDH recouvrant toute la surface d'une parcelle en prairie permanente sans avoir à la dessiner. Son utilisation est la suivante : → Sélectionnez la parcelle qui doit être totalement recouverte par la ZDH. → Sélectionnez l'outil « Créer ZDH couvrant toute la parcelle » : la parcelle sélectionnée devient marron clair. → Cliquez sur le bouton « VALIDER DESSIN » pour valider le contour de la ZDH. → Dans la fenêtre « ZONE DE DENSITE HOMOGENE » qui s'ouvre alors, renseignez la densité de la ZDH; précisez également les raisons de la création de la ZDH. → Cliquez sur le bouton « Enregistrer » pour terminer la création de la ZDH. Celle-ci apparaît alors dans la liste des ZDH. Outil de modification du dessin d'une ZDH Modifier contour Cet outil permet de modifier le dessin d'une ZDH en déplaçant, en ajoutant ou en supprimant des sommets du polygone qui représente son contour. L'utilisation de l'outil est la suivante : → Sélectionnez la ZDH dont vous souhaitez modifier le dessin. → Sélectionnez l'outil « Modifier contour ». → Sélectionnez un sommet du polygone en cliquant dessus (sa couleur devient blanche) puis, selon le cas : déplacez le sommet à l'aide de la souris ; supprimez le sommet en utilisant la touche « Suppr » du clavier. Vous pouvez aussi ajouter un sommet en cliquant sur une des arêtes du polygone (il est ensuite possible de déplacer ce nouveau point). → Cliquez sur le bouton « VALIDER DESSIN » pour valider le dessin de la ZDH. → Dans la fenêtre « ZONE DE DENSITE HOMOGENE » qui s'ouvre alors, vérifiez et corrigez si nécessaire la densité de la ZDH; justifier par ailleurs les modifications apportées à la ZDH. → Cliquez sur le bouton « Enregistrer ». Outil de modification de la densité d'une ZDH Modifier caractéristiques Cet outil permet de modifier la densité d'une ZDH. Son utilisation est la suivante : → Sélectionnez la ZDH dont vous souhaitez modifier la densité. → Sélectionnez l'outil « Modifier caractéristiques ». → Dans la fenêtre « ZONE DE DENSITE HOMOGENE » qui s'ouvre alors, renseignez la nouvelle densité de la ZDH; justifier par ailleurs la modification apportée à la densité. → Cliquez sur le bouton « Enregistrer ». Outil d'exclusion d'une surface dans une ZDH Cet outil permet de dessiner un « trou » dans une ZDH. Son utilisation est la suivante : Créer trou → Sélectionnez la ZDH dans laquelle vous souhaitez créer un trou. → Sélectionnez l'outil « Créer trou ». → A l'intérieur de la ZDH, dessinez la surface à exclure en cliquant successivement sur les points qui constituent son contour. Pour fermer le tracé du « trou », effectuez un double-clic sur le dernier sommet. → Cliquez sur le bouton « VALIDER DESSIN ». → Dans la fenêtre « ZONE DE DENSITE HOMOGENE » qui s'ouvre alors, vérifiez et corrigez si nécessaire la densité de la ZDH; justifier par ailleurs les modifications apportées à la ZDH. → Cliquez sur le bouton « Enregistrer ». Outil de découpe d'une ZDH Cet outil permet de diviser une ZDH en deux parties distinctes. Son utilisation est la suivante : Découper → Sélectionnez la ZDH que vous souhaitez découper. → Sélectionnez l'outil « Découper ». → Dessinez la ligne de découpe de la ZDH. Le premier point et le dernier point de cette limite doivent être tous les deux situés en dehors de la ZDH: pour effectuer une séparation rectiligne, cliquez directement d'un côté de la ZDH puis de l'autre côté de la ZDH (à l'extérieur) de sorte que le trait dessiné marque la ligne de découpe souhaitée ; pour effectuer une séparation selon une ligne brisée, cliquez autant de fois que nécessaire à l'intérieur de la ZDH pour positionner les points constituant la ligne de séparation et terminez en cliquant à l'extérieur de la ZDH. Une fois la ligne brisée dessinée, il est possible de la modifier en déplaçant les points qui la constituent.

au-dessous de de la zone graphique (à droite), dans la couleur respective des deux parties.

Le dessin de la ligne de séparation découpe la ZDH initiale en deux parties de couleur différente. La surface des deux morceaux, après prise en compte éventuelle du déplacement des points de la ligne de découpe, s'affiche

Icone		Description outil ZDH	
	→ Cliquez sur le bouton « VALIDER DESSIN ».		
	HOMOGENE » s'ou	ensité de chacune des deux nouvelles ZDH créées : les deux fenêtres « ZONE DE DENSITE vrent successivement (par défaut, la densité est renseignée avec la densité de la ZDH initiale modifier) ; justifier par ailleurs la découpe des deux ZDH résultantes.	
	→ Cliquez sur le bo	uton « Enregistrer » pour valider les deux nouvelles ZDH.	
	Outil de fusion de pl	usieurs ZDH	
Fusionner	Cet outil permet de regrouper plusieurs ZDH pour n'en former qu'une seule. Cette opération n'est possible que si les ZDH à fusionner possèdent au moins une arrête en commun. Son utilisation est la suivante :		
	→ Sélectionnez l'un	e des ZDH qui doivent être fusionnées.	
		ouche « Ctrl » du clavier et, tout en maintenant la touche « Ctrl » enfoncée, cliquer avec la des autres ZDH à fusionner. Les ZDH sélectionnées changent de couleur et deviennent	
	→ Sélectionnez l'ou	til « Fusionner ».	
	→ Renseignez la densité de la nouvelle ZDH fusionnée dans la fenêtre « ZONE DE DENSITE HOMOGENE » ; justifier par ailleurs la fusion des ZDH.		
	→ Cliquez sur le bo	uton « Enregistrer ».	
	moins une autre Z	des ZDH sélectionnées ne comporte pas une intersection ou une arête commune avec au DH sélectionnée, la fusion n'est pas possible. Aucune des ZDH sélectionnées ne sont elles qui avaient une arête commune.	
	Outil de suppression	n d'une ZDH	
Supprimer	Cet outil permet de s	supprimer une ZDH. Son utilisation est la suivante :	
	Cet outil permet de s	supprimer une SNA. Son utilisation est la suivante :	
	→ Sélectionnez la Z	DH que vous souhaitez supprimer.	
	→ Sélectionnez l'ou	til « Supprimer ».	
	→ Si la ZDH que vous souhaitez supprimer est une ZDH de référence (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'une ZDH que vous aviez vous-même créée en 2019), la fenêtre ci-dessous apparaît alors vous demandant d'apporter une		
	justification à la suppression de la ZDH.		
		ATTENTION Cette zone de densité homogène (ZDH) est issue de l'instruction des dossiers PAC 2019 et constitue une ZDH de référence.	
		Si vous confirmez la suppression de cette ZDH, renseignez ci-dessous les raisons de cette suppression.	
		Si la justification apportée n'est pas suffisante pour instruire votre dossier, cela pourra constituer un motif de contrôle	
		orienté de votre exploitation afin de vérifier la conformité de votre déclaration. Pour quel motif supprimez-vous cette ZDH ?	
		Indifférent	
		Justification de la suppression :	
		outsinearion at a suppression.	
		► Continuer ► Annuler	
	→ pour confirmer la	suppression, cliquez sur « Continuer », sinon cliquez sur « Annuler ».	
	Outil d'annulation de	e la suppression d'une ZDH	
Récupérer ZDH supprimée	Cet outil permet d'annuler la suppression d'une ZDH que vous auriez supprimée par erreur et de réintégrer ce		
	→ Les ZDH que vous avez supprimées précédemment apparaissent en hachuré blanc. Sélectionnez la ZDH que vous souhaitez récupérer.		
	→ Sélectionnez l'ou	til « Récupérer ZDH supprimée ».	
	→ Dans la fenêtre corrigez-la si nécess	« ZONE DE DENSITE HOMOGENE » qui s'ouvre alors, vérifiez la densité de la ZDH et aire.	
	→ Cliquez sur le bo	uton « Enregistrer ».	

Icone	Description outil ZDH	
	Outil de création d'une ZDH sur une partie de parcelle déclarée en prairies permanentes et non couverte par une ZDH	
	Cet outil permet de créer une ZDH sur la partie de la parcelle qui n'est pas couverte par une ZDH. Si la parcelle présente plusieurs parties non couvertes par une ZDH, l'outil créera une parcelle sur la partie dont la surface est la plus grande. Pour créer une ZDH sur les autres parties de plus petite taille, il conviendra d'utiliser à nouveau l'outil. Son utilisation est la suivante :	
	→ Sélectionnez la parcelle en prairie comportant des parties non couvertes par une ZDH.	
	→ Sélectionnez l'outil « Créer ZDH sur surface non couverte » : la ZDH proposée apparaît alors en blanc sur la photographie.	
	→ Cliquez sur « VALIDER DESSIN » en bas à droite de l'écran. Renseignez la densité de la ZDH et justifiez sa création.	
	→ Cliquez sur le bouton « Enregistrer » pour finaliser la création de la ZDH. Celle-ci apparaît alors dans la liste des ZDH.	